15 millions de Fcfa
à gagner au BANKO mardi 5 mars

L'oeil DU Sahel

Directeur de la Publication : **Guibaï Gatama**

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1187 du lundi 04 mars 2019

ROUTE NGAOUNDÉRÉ-GALIM-TIGNERE

Chaque chauffeur verse 22.000 FCfa aux gendarmes par jour

P. 7

«Nous souhaitons que les handicapés participent à la vie politique et sociale»

Lire l'interview du Sénateur Robert Oyono.

P. 10

Extrême-Nord

L'enregistrement des naissances augmente de 34,5%

P. 3

Adamaoua

Djamboutou se vide après l'assassinat d'un éleveur

P. 7

Office du Bac 2019

Le lycée technique de Koza classé dernier du Septentrion

P. 9

Meiganga

Le lycée classique et moderne à l'abandon

P. 7

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ. Ils ont été adoubés vendredi dernier.

45 enseignants promus

Par Francis Eboa

Le vendredi 01 mars 2019 était jour de fête à l'université de Ngaoundéré. L'amphi 750 qui a fait son plein d'œuf a abrité à cet effet une double cérémonie. D'abord la présentation et l'adoubement des enseignants promus, puis la présentation des vœux à madame le recteur, le Pr Uphie Chinje Melo. Ainsi, l'université des berges du lac de Dang a reçu vendredi dernier, 45 enseignants ayant changé de grade. Il s'agit de quatre professeurs titulaires, 19 maîtres de conférences et 22 chargés de cours. Il faut ajouter à cette liste, 18 enseignants qui ont soutenu leurs thèses en 2018. En réalité, parmi les promus, il y avait deux professeurs titulaires et huit maitres de conférences qui étaient là à titre de régularisation pour le compte de la session de novembre 2017. «*Je suis très heureux d'accéder au grade magistral et surtout au cercle d'enseignants respectés du supérieur. C'est le fruit d'un travail acharné et de la contribution de tous les responsables et enseignants de l'université de Ngaoundéré en général et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines en particulier. Une fois de plus et à tout ce beau monde, j'exprime mon sentiment de joie et ma reconnaissance*», fait savoir Pierre Fadibo, vice doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'université de Ngaoundéré, promu maître de conférences.

La deuxième phase de cette cérémonie consacrée à la présentation des vœux à madame le recteur de l'université de Ngaoundéré, a été l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, et de poser les jalons de la nouvelle année. Le Pr Victor Emanuel Bokalli, secrétaire général de cette institution dira dans son discours que, «*en 2018, l'université de Ngaoundéré a accueilli 23.000 étudiants, le taux de couverture des programmes a été globalement satisfaisant. Nous avons constaté des retards en outrance dans les postes de travail. Ceci a engendré une lourdeur dans les traitements des dossiers. C'est autant de défi et de mentalité qu'il faudra changer cette année 2019. Madame le recteur, pour l'école normale supérieure de Bertoua, l'université de Ngaoundéré a pu avoir 1.500 hectares dans la capitale de la région de l'Est, qui devra abriter le site de cette école normale*», a précisé le Pr Victor Emanuel Bokalli dans son discours de circonstance vendredi dernier.

Pour le recteur de cette institution universitaire, en 2018, des blocages technico administratifs ont été à l'origine de certains manquements observés çà et là au sein de campus. Ce n'est pas sans oublier les grèves à répétition menées par certains étudiants notamment ceux de l'école des Sciences et médecine vétérinaire (SMV), qui jusqu'ici, ne semblent pas encore avoir trouvé satisfaction. Néanmoins, pour cette année 2019, le Pr Uphie Chinje Melo ambitionne de rendre l'université de Ngaoundéré plus attractif. «*Un centre numérique universitaire verra le jour ici à l'université de Ngaoundéré en 2019, avec la fibre optique pour un campus vraiment numérique et plein de wifi. Ceci permettra à nos étudiants d'utiliser véritablement les ordinateurs que le Chef de l'Etat leur a gracieusement offert* », a annoncé le recteur de l'université de Dang. Celle qui se fait appeler au campus de Dang « *la dame de fer* », se donne deux ans pour réaliser les ambitions de l'institution dont elle a la charge. Pour le moment, il est d'abord question de sécuriser le campus, vu le contexte actuel d'insécurité dans la région de l'Adamaoua. Pour ce faire, « *la dame de fer* » de l'université de Ngaoundéré, entend dans les jours avenir, moderniser l'accès au sein du campus. Ainsi, des badges seront mis à la disposition de tout le personnel. Ce document sera désormais exigé à la guérite pour avoir accès au campus. Cette double cérémonie de vendredi dernier s'est achevée après que, tout le personnel administratif, les enseignants et étudiants aient serré la main du recteur tout en lui prononçant cette phrase rituelle : « *Bonne et heureuse année 2019 madame le recteur*».■

Le recteur félicite un promu.

Uphie Chinje Melo, recteur.
«Nous allons moderniser notre université»

Par F.E

Pour la modernisation de notre université, la première arme c'est la communauté universitaire, le personnel d'appui, les enseignants et même les étudiants. C'est à travers tous ces différents groupes que l'université de Ngaoundéré a réussi à nouer des partenariats qui vont nous permettre de rayonner au-delà de ce qu'on a autour de nous. Mais pour y parvenir, nous devons voir comment on peut transformer là où nous sommes. Ceci passe par l'amélioration des différentes filières par rapport aux besoins de la société. C'est pour cette raison que dans notre plan stratégique de développement, l'un des points forts pour le début, c'est le plan directeur de la formation, de la recherche ; et c'est là où nous allons parcourir toutes les nouvelles filières. En plus, nous avons un plan directeur des infrastructures que nous sommes en train d'achever. Ceci va nous permettre avec nos partenaires, de voir comment on peut financer ces infrastructures qu'il nous faut ici à l'université de Ngaoundéré. Il faut ajouter à cela, le recrutement de 130 enseignants à l'université de Ngaoundéré pour ajouter à un peu plus de 400 qu'on a aujourd'hui plus précisément 407 enseignants permanents, mais cette quantité est insuffisante. C'est pour cette raison qu'on traite beaucoup avec les enseignants missionnaires, vacataires, mais avec les 130 qui seront recrutés, cela va améliorer notre situation parce que, l'objectif du chef de l'Etat pour l'enseignement supérieur, c'est d'approcher les normes de l'Unesco sur le nombre d'étudiant pour un enseignant. Ainsi on aura plus de 500 enseignants ici. Avec tout ceci, ainsi que les projets qu'on a, nous sommes convaincus qu'on va transformer l'université de Ngaoundéré pas seulement dans un pôle national, mais aussi international. Ce n'est que de cette manière que les universités peuvent jouer leur rôle dans le développement de ce pays, selon la vision du chef de l'Etat à l'horizon 2035. Et ceci ne peut pas se passer sans les universités, et, voilà les armes que nous avons. Tout partira d'abord de la volonté qui traduit notre vision dirigée non seulement vers les innovations, mais aussi la recherche, la formation, l'entreprenariat et la créativité. ■

Pr Athanase Foko, vice doyen à la Fsjp.
«Ces grades vont servir aux Camerounais»

Par F.E

Ce jour pour moi comme vous le savez, est comme un couronnement. Le couronnement d'une carrière à la fois longue pénible et pleine de difficultés. Vous savez qu'arriver au grade de professeur titulaire, c'est en quelque sorte le sommet dans l'enseignement supérieur. Et pour y arriver, il a fallu faire des publications, apporter la preuve de l'encadrement des étudiants, apporter la preuve de rayonnement international, se faire évaluer à plusieurs niveaux et, pour tout vous dire, je suis satisfait et très heureux. Maintenant pour le problème de la mise en œuvre des aptitudes ainsi prouvées, il s'agit pour moi dorénavant de mieux, plus que par le passé, m'occuper des jeunes, des étudiants, car avant tout, ces grades qui nous sont conférés, ce n'est pas pour nous, mais pour servir les Camerounais. Je suis d'autant plus heureux que, à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (Fsjp), l'une des premières révélations c'est que, c'est l'un des premiers grades de professeur titulaire que la faculté a créé depuis 1993. J'y suis arrivé depuis 1994 alors, j'étais jeune assistant, j'étais loin d'imaginer que j'en arriverai là, mais par la grâce de Dieu et par l'effort, j'y suis arrivé. Donc c'est une fierté pour moi, pour la faculté que nous avons eu à construire laborieusement. Je serais au service de cette faculté et pour tout dire, de l'Etat. ■

Pr Abdouraman Salirou, vice doyen à la Fsjp.
«Etre promu au grade de maître de conférences est une interpellation à plus de travail»

Par F.E

Ce jour pour moi comme vous le savez, est comme un couronnement. Le couronnement d'une carrière à la fois longue pénible et pleine de difficultés. Vous savez qu'arriver au grade de professeur titulaire, c'est en quelque sorte le sommet dans l'enseignement supérieur. Et pour y arriver, il a fallu faire des publications, apporter la preuve de l'encadrement des étudiants, apporter la preuve de rayonnement international, se faire évaluer à plusieurs niveaux et, pour tout vous dire, je suis satisfait et très heureux. Maintenant pour le problème de la mise en œuvre des aptitudes ainsi prouvées, il s'agit pour moi dorénavant de mieux, plus que par le passé, m'occuper des jeunes, des étudiants, car avant tout, ces grades qui nous sont conférés, ce n'est pas pour nous, mais pour servir les Camerounais. Je suis d'autant plus heureux que, à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (Fsjp), l'une des premières révélations c'est que, c'est l'un des premiers grades de professeur titulaire que la faculté a créé depuis 1993. J'y suis arrivé depuis 1994 alors, j'étais jeune assistant, j'étais loin d'imaginer que j'en arriverai là, mais par la grâce de Dieu et par l'effort, j'y suis arrivé. Donc c'est une fierté pour moi, pour la faculté que nous avons eu à construire laborieusement. Je serais au service de cette faculté et pour tout dire, de l'Etat. ■

EXTRÊME-NORD. C'est le résultat du projet d'enregistrement universel des naissances en Afrique.

Le taux d'enregistrement des naissances passe de 31% à 65,5%

Par Jean Areguema

La mission qu'a effectuée le directeur général du Bureau national d'état civil (BUNEC) dans la région de l'Extrême-Nord du 25 au 28 février 2019 avait un triple objectif. Rencontrer les autorités administrations en charge de l'état civil, visiter les acteurs communautaires (chefs traditionnels et les relais communautaires) et tenir des séances de travail avec les acteurs institutionnels. Pendant son séjour dans la région, Alexandre Marie Yomo et ses collaborateurs ont réalisé toutes les activités programmées dans leur agenda. L'objectif était d'apprécier le niveau de mise en œuvre du nouveau processus d'enregistrement des naissances dans l'arrondissement de Mokolo. Cette unité administrative est un site pilote du projet d'enregistrement universel des naissances en Afrique. Mis en œuvre au Cameroun par le gouvernement par le truchement du Bunec, le projet vise à booster de manière significative le taux d'enregistrement des naissances particulièrement dans la région de l'Extrême-Nord. Dans cette partie du pays, certains facteurs culturels et sociologiques influencent des nombreux parents. Lesquels restent ignorants de l'importance d'enregistrer les naissances. Au cours des rencontres qu'il a eues avec les différents acteurs, le directeur général du Bunec a apprécié les avancées enregistrées. Il s'agit entre autres de la mise en œuvre des recommandations de la première session de suivi, l'identification des changements survenus dans la gestion de l'état civil et l'engagement des autorités administratives, judiciaires, traditionnelless et des relais communautaires dans l'amélioration du processus d'enregistrement des naissances.

Le DG du BUNEC avec les acteurs d'enregistrement des naissances.

A l'heure du bilan, selon le directeur général du Bunec, les résultats déjà obtenus sont satisfaisants. Le taux d'enregistrement des naissances est passé de 31% en 2016 à 65,5% en 2018 dans la région de l'Extrême-Nord. Et la tendance est sur la voie méliorative. «*Les années antérieures, il n'y avait pas des centres d'état civil au niveau de notre chefferie. Mais depuis l'année dernière avec l'arrivée de ce projet, il y a eu beaucoup de changements. Les registres sont disponibles. Au début, notre principale difficulté était liée à la décharge des registres qui se faisait avec beaucoup de lenteur au niveau de la commune de Mokolo. Mais depuis que le DG du BUNEC nous a accordé la possibilité de prendre les registres directement à l'agence régionale à Maroua, cette difficulté n'existe plus*», se réjouit Bello Bissadou, lamido de Mokong, l'une des localités de l'arrondissement de Mokolo, bénéficiaire du projet d'enregistrement universel des naissances en Afrique. Dans le centre d'état civil de sa chefferie, plus de 2000 actes de naissances ont été déjà établis. ■

Alexandre Marie Yomo, directeur général du Bureau national de l'Etat Civil (Bunec).

«Des outils nouveaux sont introduits dans le processus d'enregistrement des naissances»

Interview réalisée par Jean Areguema

Quelle évaluation faites-vous à l'issue de votre mission effectuée ici dans la région de l'Extrême-Nord ?

Je voudrais d'emblée vous remercier pour l'intérêt que vous portez à la réforme du système national de l'état civil en général, et aux activités du Bureau national de l'état civil en particulier. Cela dit, je voudrais vous rappeler que l'objectif de ma mission était d'apprécier le niveau de mise en œuvre du nouveau processus d'enregistrement des naissances dans les sites pilotes du projet que sont les districts de santé de Mokolo, ici même dans la région de l'Extrême-Nord et de Betaré-Oya dans la région de l'Est, et d'apporter un appui, en termes de renforcement des capacités des acteurs dans l'utilisation des outils innovant introduits. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet d'enregistrement universel des naissances pour lequel le Cameroun bénéficie de l'appui technique et financier de l'Unicef et de l'Union européenne. Au regard des séances de travail et des échanges que j'ai eus tant au niveau stratégique avec notamment des autorités administratives et les autorités judiciaires, qu'au niveau opérationnel avec les officiers et les secrétaires d'état civil, les autorités traditionnelles, les relais communautaires de la zone d'intervention d'un projet, je fais une évaluation positive et satisfaisante de la mise en œuvre du projet d'enregistrement universel des naissances dans le site pilote du district de santé de Mokolo. J'ai été particulièrement satisfait du fonctionnement effectif des 19 centres d'état civil de l'Arrondissement de Mokolo, ainsi que de l'utilisation harmonieuse par les acteurs opérationnels des outils innovants introduits par le projet à savoir : les cahiers de village, les formulaires harmonisés de déclaration des naissances, le téléphone portable pour notification électronique des naissances, les motocyclettes, les registres « allégés » et les fiches de report des données statistiques. Bien plus, au-delà des activités menées dans le cadre du projet susmentionné, j'ai pris part à une importante séance de travail avec les autorités judiciaires et les acteurs humanitaires œuvrant dans le domaine de l'état civil dans la région, dont la capitalisation optimale des résolutions permettra sans nul doute, d'insuffler une nouvelle dynamique dans le traitement des dossiers de demande de jugements supplétifs et de tenues d'audiences foraines dans la région en vue de l'établissement des actes de naissance sur déclaration hors des délais légaux. Sur ce point particulier, il me plait de signaler que l'opération spéciale de délivrance des actes de naissance aux 38 163 enfants de la région de l'Extrême-Nord, inscrits en classe de CM2 et ne disposant pas de ce document indispensable pour la constitution de leurs dossiers d'examen CEP et du concours d'entrée en classe de 6e, est en très bonne voie.

Plusieurs pesanteurs culturelles plombent l'enregistrement des naissances. Quelles stratégies utilisez-vous pour les surmonter ?

Historiquement, le Grand-Nord du Cameroun et particulièrement les populations d'obédience musulmane, ont toujours tenu à préserver leurs spécificités et identités vis-à-vis de certaines pratiques culturelles portant notamment sur le traitement différencié entre les filles et les garçons, la préférence pour les accouchements à domicile, la précocité du mariage, la prédominance des mariages coutumiers et religieux, qui pourraient avoir dans une certaine mesure, une influence négative sur l'enregistrement des naissances, la protection de la femme et de la famille, ainsi que celle des droits de l'enfant. Pour remédier à cette situation, le Bunec mène des campagnes d'incitation et de sensibilisation des acteurs traditionnels, religieux et des parents à une prise de conscience de la protection qu'accorde l'enregistrement des naissances qui, au demeurant, garantit à l'enfant un certain nombre de droits notamment : le droit à une identité, le droit à l'établissement d'une filiation, le droit à une nationalité, l'ouverture à la scolarisation et la protection contre les abus et autres trafics. Cette sensibilisation s'effectue à travers les médias, surtout les radios communautaires qui sont généralement très suivies dans les villes et villages.

Est-ce que vous êtes satisfaits du rythme actuel d'enregistrement des naissances dans la Région de l'Extrême-Nord ?

Ma réponse est positive. J'en veux pour preuve les résultats enregistrés notamment dans le cadre de la mise en œuvre du projet « d'enregistrement universel des naissances en Afrique » dans le district de santé de Mokolo, et lequel a permis, une augmentation significative du taux d'enregistrement des naissances qui, du reste, est passé de 31% en 2016 à 65,5% en 2018.

Quelles performances voudrez-vous atteindre d'ici la fin du projet ?

Je voudrais d'abord rappeler que selon les données de l'enquête à indicateurs multiples réalisée par l'Institut National des Statistiques en 2014, la Région de l'Extrême-Nord est une région à fort taux de natalité, nuptialité et de mortalité, seulement, elle enregistre un faible taux d'enregistrement des faits d'état civil. En effet, seuls 42% des enfants de moins de 5 ans disposaient d'un acte de naissance. Ensuite, il importe de signaler que l'objectif global visé par le projet était d'augmenter de 20% le taux d'enregistrement des naissances dans chaque zone d'intervention du projet.

La fin du projet marquera certainement la fin du financement de la part de vos partenaires. Comment envisagez-vous la pérennisation des acquis pour éviter de retomber dans la situation déplorable du faible d'enregistrement des naissances ?

D'abord, il s'agira pour le Bunec et les collectivités territoriales décentralisées d'assurer la disponibilité des outils innovants qui ont été développés à savoir les cahiers de village, les formulaires harmonisés de déclaration des naissances, le téléphone portable pour notification électronique des naissances, les motocyclettes, les registres « allégés » et les fiches de report des données statistiques. A cet égard, la matérialisation de cette pérennité recherchée se traduit par la prise en charge par les Mairies des frais de fonctionnement des motocyclettes qui ont été remises aux centres d'état civil pour assurer la projection du service de l'état civil vers les communautés. Ensuite, il sera question de maintenir un encadrement de proximité des acteurs. Et pour cela, les agences régionales du Bunec et les collectivités territoriales décentralisées vont travailler en étroite collaboration, en vue de la mobilisation des communautés dans le sens de la déclaration des naissances. Enfin, nous comptons sur l'engagement des leaders communautaires pour poursuivre la mobilisation des communautés pour qu'elles continuent à déclarer les naissances. ■

Public Concern
Préoccupation Publique

Public Concern
Bureau de Maroua
BP 794
Téléphone : 242 15 34 03
Quartier Pitoaré face DRSN
Email : public.concern.cm@gmail.com

APPEL D'OFFRE N°01/ COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019

OBJET

Public Concern est une organisation non gouvernementale humanitaire fondée en 2002 à Maroua, et régie par la Loi N°90/052 du 19 décembre 1990. Elle vise à éradiquer la pauvreté et les injustices sociales par la fourniture des services aux populations démunies et l'action citoyenne. Ses axes d'interventions sont notamment le/la/l' :

- ✓ Droits à l'éducation
- ✓ Droits de la femme
- ✓ Analyse des politiques publiques et défense des intérêts des citoyens
- ✓ Gouvernance et Démocratie
- ✓ Accès aux soins de santé
- ✓ Accès aux autres services de base : eau et électricité
- ✓ Protection sociale
- ✓ Changement climatique et sécurité alimentaire
- ✓ Conflit et urgence humanitaire

PARTICIPATION

Le présent appel d'offre est ouvert à toute personne physique ou morale installée au Cameroun et jouissant d'une capacité financière nécessaire et suffisante pour la livraison des articles demandés.

MODALITES DE SOUMISSION

Les prestataires intéressés par les présents appels d'offres sont priés de déposer un dossier comprenant :

- ✓ 01 offre administrative ;
- ✓ 01 offre technique ;
- ✓ 01 offre financière.

DAO

Les références de cet appel d'offre sont :

- ➢ DAO/001/COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019 (achat et livraison des fournitures scolaires primaire, secondaire et alphabétisation au camp des refugies de minawao sous financement du HCR)
- ➢ DAO/002/ COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019(achat et livraison des kits communautaire au camp des refugies de minawao sous financement du HCR)
- ➢ DAO/003/COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019(achat et livraison des matériaux de construction de 03 dalots au camp des refugies de minawao sous financement du HCR)
- ➢ DAO/004/COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019(achat et livraison des fournitures de bureau sous financement du HCR)
- ➢ DAO/005/ COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019 (achat et livraison des rouleaux de corde en faveur des refugies hors camp et déplacés internes dans la région de l'extrême nord sous financement du HCR)
- ➢ DAO/006/COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019 (l'achat et livraison des équipements de bureau sous financement du HCR)

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Le dossier d'appel d'offre est à retirer à l'adresse suivante :
PUBLIC CONCERN, sis au quartier pitoaré à côté de la Délégation Régionale de la Sûreté Nationale non loin de l'antenne orange
NB : Aucune caution n'est exigée.

DEPOT DE DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

- ➢ Les soumissions rédigées en langue française doivent être déposé sous plis fermés au plus tard le 15 Mars 2019 à 17h à l'adresse ci-dessus et porter la mention « APPEL D'OFFRE N°... (Compléter avec les références) ». **Exemple : «**DAO/001/COP/COORD/PCA/MRA/PC/2019 (achat et livraison des fournitures scolaires primaire, secondaire et alphabétisation au camp des refugies de minawao sous financement du HCR)**»** et la mention **« A N'OUVRIR QUE LORS DU DEPOULLEMENT ».**

NB : Chaque fournisseur est prié de bien vouloir se présenter muni de la patente ou le registre de commerce, ou tout autre document administratif certifiant l'existence de l'entreprise.

PUBLIC CONCERN
Siège social
Téléphone : 242-153-403 / 699-090-835 / 697-891-520

VIENT DE PARAÎTRE
AUX ÉDITIONS D&L

"LE CAMEROUN SEPTENTRIONAL CONTEMPORAIN
Figures, sociétés et enjeux de développement"

Avec les contributions de :

David Maura, Alexis Gasisou, Eric Guidassa, Pascal Greng, Ali Ndjidda, Mathias Kaimangui, Yaya Nteanjemgnigni, Motaze Akam, Souleymanou Malam, André Tassou, Pierre Fadibo, Raymond Ebalé, Jérémie Diye, Fred Jérémie Medou Ngoa, Claude Abé.

Sous la direction de :

IDRISSOU ALIOUM ET ALAWADI ZELAO

VOLUME : 570 PAGES

PRIX : 20 000 FCFA

Contacts éditeur :

(237) 677 98 48 21 / 696 39 30 28 dlkidsbookstore@gmail.com

PROGRAMME DES OBSÈQUES

• **Vendredi 01 Mars 2019**
9h --Veillée de prières à Paris au 2 4 chemin des fourches 93380 Pierrefitte

• **Du 02 au 13 Mars**
Veillée de prières tous les soirs à son domicile sis à la Cité Verte (ancien bâtiment B 08)

• **Jeudi 14 Mars 2019**
14h - Levée de corps à l'hôpital de la CNPS de Yaoundé
15h - Installation de la dépouille à la maison familiale à la Cité verte (ancien BOS)
20h - Messe de veillée
- Veillée son domicile
- Diverses animations jusqu'à l'aube

• **Vendredi 15 Mars 2019**
07h - Départ pour le village Djoum
14h - Arrivée et installation de la dépouille
20h - Messe de veillée
22h - Diverses animations jusqu'à l'aube

• **Samedi 16 Mars 2019**
09h - Début des cérémonies traditionnelles
- Témoignages
12h - Messe
- Inhumation
- Collation

M. EWONG INGOLAT JEAN ADAM ISAAC

16 jan 1964 – 11 Fév 2019

VISIBILITÉ. C'était au cours d'une journée dédiée au fisc, le 21 février 2019.

Comment la DGI a vendu ses réformes à Promote

Par Dowouré Ousmane

Au cours du Salon Promote 2019, qui s'est achevé le 24 février 2019 sur la colline du palais des Congrès de Yaoundé, la direction générale des Impôts n'est pas passée inaperçue. «*Le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat est un espace de promotion des entreprises, qui sont les principaux usagers de la direction générale des Impôts. L'administration fiscale a donc saisi cette occasion pour communiquer sur toutes les réformes qu'elle entreprend au quotidien, pour améliorer la qualité de service offert aux usagers et renforcer le civisme fiscal. Elle a également saisi cette occasion pour écouter les préoccupations et suggestions de ses différents partenaires (groupements socio-professionnels et contribuables), afin de travailler à y apporter des réponses à court et moyen termes*», explique Modeste Mopa Fatoing, pour justifier le déploiement de l'administration fiscale lors de la grand'messe des affaires qu'est le Salon Promote.

Des contribuables attentifs à l'exposé du DGI.

L'occasion était également idoine, selon le directeur général des Impôts, pour vulgariser les innovations contenues dans la loi de Finances 2019, lesquelles, souligne Modeste Mopa Fatoing, «*s'inscrivent en droite ligne des orientations de politique fiscale prescrite par le président de la République, dans sa circulaire du 18 juin 2018*». Au rang de ces mesures fiscales nouvelles, le patron du fisc camerounais cite notamment, «*l'augmentation des exonérations de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) pour les consommations d'eau et d'électricité. A titre d'exemple, si un ménage donné consomme de 0 à 20 mètres cubes d'eau et de 0 à 220 kilowatts, la totalité de ces consommations sera exonérée de TVA. Concrètement, les quantités exonérées sont doublées, comparées à la situation qui prévalait avant 2019*».

Dans le même temps, la loi de Finances 2019 consacre, apprend-on, «*l'accompagnement au plan fiscal des entreprises implantées dans les zones économiquement sinistrées avec l'institution d'un crédit d'impôt de 30% ; un abattement de 30% pour le calcul de l'impôt forfaitaire des mandataires et des agents commerciaux ; l'amnistie fiscale au profit de tous les bailleurs pour le paiement de l'impôt sur les revenus fonciers ; l'amnistie en matière de paiement des droits de succession ; et l'assouplissement des conditions d'obtention des attestations de non redevance pour les entités en difficulté de trésorerie, du fait de factures ou subventions non payées*».

Toutes ces informations, qui ont meublé la «*Journée des Impôts*», organisée le 21 février 2019 sur le site de Promote, et articulée autour du thème «*Téléprocédures comme levier de facilitation des obligations fiscales*» ; ont certainement permis, souhaite le DGI, aux entreprises et aux contribuables de percevoir «*l'administration fiscale comme une administration soucieuse de l'amélioration de la qualité des services offerts et de l' amélioration du climat des affaires*». ■

Judith Evelyne Ekedi Essiben, Chef service contrôle Débours financier chez Bolloré.

«Il y a quelque chose que j'aime chez Bolloré, ce sont les valeurs du groupe»

Propos recueillis par Alkali

Parlez-nous de votre parcours au sein du groupe Bolloré…

J'ai été recrutée le 1er décembre 2009, à la fin de cette année ça va donc faire dix ans. Et c'est un parcours plutôt intéressant parce que j'ai eu l'opportunité et la grâce de pouvoir évoluer à différents niveaux de responsabilités dans l'entreprise. J'ai été recrutée comme analyste simple, et aujourd'hui je suis responsable d'un service. J'ai également eu le privilège de travailler avec des personnes compétentes. Des personnes que j'ai trouvées m'ont tenu la main, m'ont formé, et j'ai appris le boulot au fur et à mesure.

Peut-on dire que vous êtes épanouie, au regard de la pression du travail ?

Pour ce qui est de l'épanouissement en milieu professionnel, on a créé des liens, une seconde famille. J'ai une équipe de jeunes personnes comme moi et je les encourage, je les motive. Peu importe les challenges, peu importe le niveau de pression, peu importe le volume des requêtes. Car, nous traitons de nombreuses requêtes, nous travaillons avec plusieurs unités de différents types, du plus bas jusqu'au plus haut, jusqu'au siège. Le plus souvent, on nous demande plusieurs choses en même temps.

Avec l'équipe, on arrive à s'organiser, on travaille ensemble, personne n'est à la traine. On a créé une bonne atmosphère dans le service. En ce moment il y a quelque chose que j'apprécie dans l'entreprise, c'est l'initiative de la direction générale qui a lancé plusieurs activités, notamment le prix de l'excellence, qui est une reconnaissance pour les jeunes qui font des choses intéressantes. A mon niveau, j'ai déjà motivé tout le monde à participer, il y a de la compétition pour améliorer la vie en entreprise. Cela contribue à l'épanouissement personnel et à celui de mes collègues. Ce n'est donc pas seulement le travail, mais une vie dans l'entreprise.

Comment conciliez-vous vie professionnelle et familiale ?

C'est une question de gestion personnelle, une discipline. Il faut savoir où le travail commence et où il s'arrête. Il faut donner du temps aux proches, leur accorder du temps, savoir faire la part des choses. J'ai une vie familiale, une vie chrétienne, je suis dans plusieurs mouvements et par la grâce de Dieu, j'arrive à tout gérer.

Des perspectives ?

Je vois un bel avenir, que ce soit en entreprise qu'à la maison. C'est un très grand groupe, très vaste avec diverses activités, et j'ai l'opportunité d'être dans une unité (finances, ndlr) transversale, qui travaille avec d'autres entités : exploitation, commercial, siège. On a beaucoup de lien avec tout le monde. Donc, en termes de perspectives, je me vois évoluer dans mon cursus. C'est le souhait de tout employé. Mais, personnellement, je me vois évoluer à des niveaux supérieurs de responsabilité. Il y a quelque chose que j'aime chez Bolloré, ce sont les valeurs du groupe et l'une des valeurs c'est la poursuite de l'excellence. Quand on travaille bien, il y a une forte probabilité d'évoluer. ■

L'oeil du Sahel
Trihebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun
Autorisation N°00019/RDDJ/J06/BASC
Siège : Yaoundé - Tél. : 243 57 99 11
E-mail : loeildusahel100@yahoo.fr / loeildusahel@gmail.com

Directeur de la Publication
GUIBAÏ GATAMA, Tél. : 699 92 32 70

Conseillers du Directeur de la Publication
David WENAÏ, *Tél. : 699 92 32 71*
Francis EBOA, *Tél. : 699 10 48 45*
ALKALI, *Tél : 699 83 33 06*

Chargé de Mission
Juste Martial ZAMEDJO, *Tél. : 697 20 12 05*

Directeur de l'Edition
Damien KIDAH, *Tél. : 675 24 99 59*

Rédacteur en chef
GUIBAÏ GATAMA

Coordonnateur de la rédaction :
Yanick YEMGA, *Tél. : 697 95 63 67*

Coordonnateurs adjoint de la rédaction :
Nadine NDJOMO , *Tél. : 697 20 80 82*
Bertrand AYISSI

Secrétaire de rédaction :
Francky Bertrand BENE, *Tél. : 677 12 06 41*

Chefs de Rubriques :
Politique et Actualité : Yanick YEMGA
Economie et Vie des entreprises :
Brice R. MBODIAM, *Tél. : 696 63 06 63*
Santé : Olive ATANGANA, *Tél. : 699 36 43 03*
Culture et Sport : EBAH ESSONGUE SHABBA, *Tél. : 696 07 75 24*
Tribunal : Florette MANEDONG, *Tél. : 694831773*
Environnement : Jean AREGUEMA
Société : Bertrand AYISSI
Reportage et Education : Nadine NDJOMO

Rédaction
Raoul GUIVANDA, Yvonne SALAMATOU, Florette MANEDONG, Abdoulkarim HAMADOU, Hamadou BAYAM, ABAKACHI, Marie Lucie AYAKA.

Agence de l'Adamaoua
Chef d'Agence : Bertrand AYISSI, *Tél. : 696 32 26 35*

Agence de l'Extrême-Nord
Chef d'Agence : Jean AREGUEMA, *Tél. : 695 08 69 88*

Agence du Nord
Chef d'Agence : David MARTIN, *Tél. : 675 41 73 50*
Coordonnateur :
Innocent YOUDA, *Tél. : 655 74 18 42*

Agence de Douala :
Chef d'Agence : ALKALI, *Tél. : 699 83 33 06*

Collaboration
Issa BATAN, Dominique M. MODO, Douworé OUSMANE, LIKAMATA, Aliou DJARIDA, WASKIRANG

Chroniqueurs
MOHAMADOU TALBA
BANA BARKA

Infographie
Damien KIDAH
Juste Martial ZAMEDJO

Caricatures
Jean Aimé ESSAMA (J@imes), *Tél. : 699 59 87 82*

Responsable des Abonnements et de la maintenance :
Lazare KALDAPA VETCHE, *Tél. : 674 99 40 71*

Responsables du suivi administratif :
Pierre Célestin OLINGA, *Tél. : 674 58 86 30*
Nadège BIMOGO, *Tél. : 696 70 31 49*

Imprimerie
MACACOS - *Tél. : 679 06 32 39*

L'OEIL DU SAHEL
N°1187 du lundi 04 mars 2019

Oumarou Djidda, président des commerçants du marché central de Garoua.

«Un bon commerçant doit payer ses impôts à date»

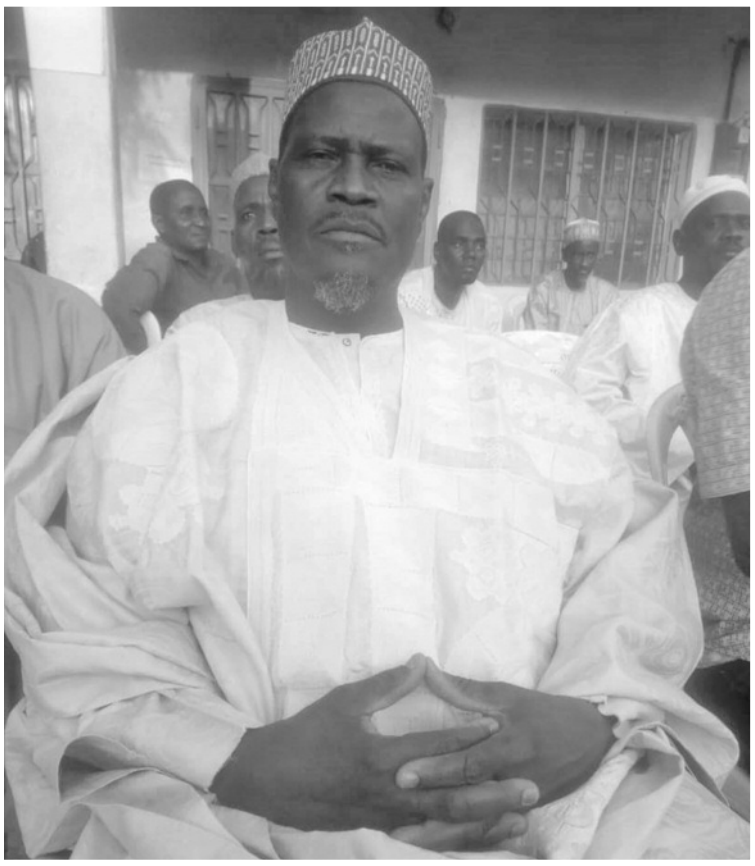

Propos recueillis par Innocent-Blaise Youda

Près de deux semaines après votre élection à la tête du marché de Garoua vous avez réuni ce samedi 2 mars 2019 les commerçants pour échanger avec eux, de quoi s'agissait-il ?

J'ai jugé utile après mon élection de réunir les commerçants pour les remercier. J'ai été élu avec une majorité très importante, près de 627 voix et environ plus de 400 voix d'écart avec mon concurrent. C'est un fait inédit dans le Grand-Nord et je me devais de remercier ceux qui ont bien voulu me faire cette confiance. Cette grand-messe a également servi de cadre pour rendre compte aux commerçants des résolutions arrêtées au terme de l'entretien que nous avons eu avec le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Garoua, principal responsable du grand marché de Garoua. Je voudrai d'ailleurs saisir cette opportunité pour remercier Elhadj Ahmadou Bouba, pour la dextérité avec laquelle il a conduit le processus ayant abouti à mon élection à la tête du grand marché central de Garoua.

Nous avons enfin profité de l'occasion pour discuter des questions liées aux l'impôts, aux rapports que nous devons avoir avec les autorités administratives, notamment les maires, la police, la justice, la gendarmerie, entre autres. Nous avons évoqué la question des tracasseries administratives, de l'éclairage publique du marché, de la réhabilitation des toilettes, quelques-unes des préoccupations actuelles des commerçants.

Quels seront les grands axes de votre mandat ?

Mon mandat va s'articuler autour de trois grands axes principaux. Il s'agit d'abord de veiller à ce que les commerçants du grand marché de Garoua exercent leurs activités dans le calme et la tranquillité. La tranquillité est un élément fondamental de notre activité, peu importe où on se trouve. Nous allons travailler durant tout notre mandat pour s'assurer que les commerçants du grand marché de Garoua travaillent ou exercent leurs activités à l'abri des tracasseries diverses de nature à leur perturber. Pour ce faire, nous envisageons de mener un dialogue permanent avec toutes les administrations impliquées dans le fonctionnement du marché, il s'agit des services impôts, de la Communauté urbaine, des mairies, des délégations du commerce, des forces de maintien de l'ordre, notamment.

Le second axe concerne la question de la salubrité et de l'hygiène dans le grand marché de Garoua. Le commerçant ne peut travailler dans un environnement insalubre et malsain. Nous allons, en concertation avec tous les acteurs du marché, mettre en place une politique permanente pour rendre le marché toujours propre et agréable à visiter.

Le dernier grand axe de notre mandat concerne l'épineuse question de la sécurité. Notre sécurité et celle de nos clients doivent être assurées et ça c'est non négociable. Il va de soi que nous devons déjà prendre des mesures pour sortir de nos rangs les personnes peu fréquentables qui rendent l'atmosphère invivable dans notre environnement. Sur cette question, nous comptons naturellement sur le soutien sans faille des autorités administratives et des forces de maintien de l'ordre.

Vous avez conçu un guide du commerçant-citoyen que vous avez officiellement présenté au cours de votre rencontre ce 2 mars 2019 avec les commerçants, de quoi est-il question ?

Un bon commerçant est un citoyen qui prêche par l'exemple. A cet effet, j'ai conçu un guide qui comporte six points et intitulé le guide du commerçant-citoyen. En fait, il s'agit d'amener les commerçants à comprendre qu'ils ont des droits, mais également des devoirs et sont des citoyens à part entière de la société. A ce titre, ils se doivent de respecter les règles qui régissent le bon fonctionnement de la société. Les six points qui caractérisent à notre avis le commerçant-citoyen sont tout d'abord le fait que le commerçant doit mener une activité légale au sens des lois en vigueur. Il doit ensuite respecter les institutions de son pays. Le troisième point concerne celui des impôts et taxes diverses qu'un bon commerçant doit payer à date. Certains d'entre nous sont confrontés à des difficultés en ce qui concerne cette question et souvent, ils sont même victime des abus par certaines personnes mal intentionnées. Notre devoir sera naturellement d'accompagner tous ceux qui sont en difficultés pour défendre leurs intérêts et surtout leur monter la bonne voie à prendre.

Le quatrième point concerne le respect des droits de ses voisins commerçants et des clients. Le commerçant doit également être électeur, pour ce faire un bon commerçant doit être inscrit sur les listes électorales. Il ne s'agit pas ici de contraindre les commerçants à voter pour x ou y, mais à participer au choix des dirigeants qui seront amener demain prendre des décisions qui peuvent impacter leur activité. Enfin un commerçant-citoyen doit œuvrer pour promouvoir la paix et la sérénité partout il se trouve. Ne dit-on pas que le vendeur d'œufs ne cherche pas de palabre ? En somme, le commerçant doit être un modèle dans notre société. ■

GAROUA. L'opération qui s'est déroulée dans la nuit du 28 février a créé panique dans la ville.

Près de 40 motos saisies par les autorités administratives

Par I.B.Y

L'opération d'assainissement et d'identification des motos taximen de la ville de Garoua a démarré dans la soirée du jeudi 28 février dernier. L'opération qui s'est déroulée sous la conduite du préfet du département de la Bénoué, David Embe, en présence des sous-préfets de Garoua 1er et Garoua 2ème, ainsi que des magistrats municipaux de ces deux arrondissements, a permis de saisir une centaine de motos. Elle s'est déroulée aux alentours de 19h pour s'achever vers 22h 30. Selon une source proche du dossier, sur la centaine des motos saisis, seule une quarantaine est en situation d'illégalité. «*Nous avons choisi a dessein le site de la poste centrale – carrefour Beac, cela a permis de créer une nasse pour neutraliser les éventuels récalcitrants. Il s'agit essentiellement d'une opération d'assainissement et d'identification des motos taximen. Parmi les motos saisies, il y avait les motos personnelles qui seront restituées. Seul une quarantaine de moto sont en situation irrégulière. On leur demande de payer 14500 Fcfa et de peindre les motos en jaune pour se conformer à la réglementation. Pour ce qui est des 14500 Fcfa, 11000 Fcfa représente l'impôt libératoire et 3500 Fcfa représente les frais des chasubles qui sont notamment disponibles pour ce qui est de la commune de Garoua 2ème. Aujourd'hui, c'était la phase nocturne, l'opération va se poursuivre en s'intensifiant dans la ville de Garoua, avec d'autres phases diurne notamment*», explique notre source.

Selon nos informations, l'opération était prévue de longue date et visait, entre autres, à assainir ce secteur avant le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations qui était prévu à Garoua courant juin 2019. Seulement le fait que cette opération a commencé par une phase nocturne sans explications préalables, avec une grande mobilisation des éléments de la police et de la gendarmerie a laissé courir toute sorte de rumeurs folles dans la ville de Garoua. En effet, l'opération s'est déroulée dans un périmètre comprenant la poste centrale de Garoua, le carrefour Béac, l'hôtel Relais Saint-Hubert et l'hôpital militaire de Roumdé-Adjia. Un périmètre qui encercle la prison centrale de Garoua. Une situation qui a fait courir une rumeur selon laquelle des prisonniers s'étaient évadés de la prison centrale de Garoua et que les forces de l'ordre étaient à leur recherche. «*Le dispositif était très impressionnant. Il fallait montrer patte blanche pour passer dans ce secteur et vous savez qu'avec les routes en chantier, les motocyclistes n'avaient pas beaucoup de choix. Dès que l'opération a commencé, les gens ont fait circuler des rumeurs selon lesquelles il y a eu évasion à la prison centrale de Garoua. J'ai même entendu des scénarii rocambolesques concernant cette évasion. Certains impliquant même des gardiens de prison comme complices. Il n'en est rien. Pour mettre fin à ces rumeurs, il a été décidé que le maire de Garoua 1er va rédiger un communiqué pour informer les populations*», ajoute notre source. ■

Des motos saisies.

NGAOUNDÉRÉ-GALIM-TIGNÈRE. Cette somme exigée à chaque chauffeur sur ce tronçon.

22 000 francs à verser aux gendarmes par jour

Par Bertrand Ayissi

Une scène des plus cocasses dans la matinée du 03 mars au lieu-dit carrefour Ngoudda, à 25 km de Galim-Tignère. Un contrôle mixte police-gendarmerie passe au peigne fin les passagers. Mais le dernier "*point*" du contrôle bute à un obstacle. Les deux billets de 500 FCfa que tend le chauffeur au "*chef*" sont trop déchiquetés. «*On dirait que tu pries seulement avant de venir me donner ton argent*», lance le policier, plus détendu. Mais ce dernier est déterminé, il faut recouvrer son "*dû*". Le chauffeur déclare finalement avoir perdu le bordereau de voyage dans lequel a été gardé le "*budget*" pour les contrôles. Et aucun passager ne daigne plus sortir le moindre radis pour aider le chauffeur à s'acquitter de son "*obligation*". «*Ce n'est pas grave, il n'y a pas eu mort d'homme. Courage, mon frère ! Mais comment vas-tu faire avec les autres contrôles ?*», adresse le policier au chauffeur, avec une pointe de compassion. Prévenir vaut mieux que guérir, le chauffeur est obligé de faire un retrait d'argent au niveau de Doualayel, pour ne pas avoir à perdre la face aux autres contrôles jusqu'à Ngaoundéré.

En, effet, sur le trajet Ngaoundéré-Galim-Tignère, la «*peur du gendarme*» est le «*commencement de la largesse*» des chauffeurs de véhicules de transport en commun. Car partant de la capitale régionale pour les chefs-lieux du département du Faro et Déo et de l'arrondissement de Galim-Tignère, chaque véhicule doit payer la somme totale de 21 000 FCfa ou 22 000 FCfa en aller et retour. Soit 10 500 FCfa ou 11 000 FCfa en aller comme au retour. De manière détaillée, affirment les chauffeurs des petits véhicules à trois portières qui règnent sur cet axe, la somme de 2000 FCfa est réservée aux gendarmes routiers postés au départ de Ngaoundéré, et la somme de 1000 FCfa à chaque poste de contrôle, en plus de la prévention routière qui s'en tire avec la somme de 500 FCfa. Mais cette prévention routière s'arroge parfois la somme de 1000 FCfa lorsque le chauffeur a un total de sept passagers (quatre sur la banquette arrière et trois devant) dans son véhicule au lieu des six «*conventionnels*».

Et tout se passe dans la plus grande «*légalité*». De fait, sans prendre la peine de contrôler les passagers du véhicule, c'est au chauffeur d'aller payer son tribut dissimulé dans un dossier que les gendarmes ne se donnent non plus la peine de vérifier. C'est le cas de ce gendarme routier, dans la matinée du 1er mars dernier, qui, assis dans son véhicule de marque Toyota Avensis nouvellement acquis et non encore immatriculé, d'ailleurs orné de rideaux, reçoit son « *dû* » d'un chauffeur parti de Ngaoundéré pour Tignère. Et la moindre indélicatesse d'un chauffeur n'est permise. Un exemple au contrôle sis à la sortie de la ville de Tignère, en direction de Galim-Tignère, le 28 février dernier. Ce jour, un gendarme n'a pas manqué de renvoyer un chauffeur lui ayant présenté la somme de 1000 FCfa ; le « *chef* » a exigé son tribut de 2000 FCfa, pas moins. «*Quelqu'un peut-il me trouver 1000 FCfa ?*», était obligé de demander le chauffeur à ses passagers.

Poste de contrôle de gendarmerie.

La petite remarque sur la route Ngaoundéré-Galim-Tignère, c'est néanmoins que les seuls véritables contrôles de passagers, se font à l'entrée de Tignère et à celle de Galim-Tignère.

ACTIVITÉ DANGEREUSE ET INSÉCURITÉ

Finalement immunisés contre ces contrôles de gendarmes qui ne se limitent qu'au « paiement » pour franchir une barrière, les chauffeurs ont choisi une alternative : passer par Martap. De fait, par cet arrondissement du département de la Vina, ils n'ont au total que la somme de 10 000 FCfa à débourser pour les gendarmes, en aller et retour. Au moins de ce côté, la route carrossable est plus praticable, bien que la distance soit plus longue (plus 200 Km ; contrairement au trajet par Tignère qui est d'environ 195 km). «*Lorsqu'on fait le bilan de nos dépenses, c'est incroyable. Je prends mon cas : je paie le carburant de 20 000 FCfa, soit 40 litres de zoua-zoua pour un aller et retour Ngaoundéré-Galim-Tignère. Aux gendarmes et à la prévention routière, je donne 21 000 FCfa ou 22 000 FCfa. Pourtant, j'ai 72 000 FCfa en aller et retour entre Ngaoundéré et Galim-Tignère, soit 36 000 FCfa à l'aller comme au retour. Et ce n'est pas tous les jours de la semaine que je peux faire cet exploit d'aller et venir sur cette ligne. Par semaine, je dois reverser à mon patron la somme de 50 000 FCfa, sans compter les frais d'entretien du véhicule du fait de la route qui est mauvaise. Vous pouvez vous-mêmes faire le calcul sur les pertes*», se désole un chauffeur.

Mais d'après des responsables de la gendarmerie, la faute est aux chauffeurs qui feignent d'être en règle. Non sans admettre que des «*brebis galeuses*» sont bel et bien d'attaque dans les rangs. «*Les instructions que nous donnons à nos éléments sont claires : il faut faire le contrôle et rien que le contrôle. Mais nous savons aussi qu'il y a des brebis galeuses sur la route. Cependant, il faut noter que la plupart de ces chauffeurs n'ont pas de dossiers complets, pas de permis. Nous tolérons parce qu'on se dit que c'est leur manière de se débrouiller. Mais ils sont en activité dangereuse, une infraction condamnée par l'article 228 du code pénal camerounais*», souffle un responsable de la gendarmerie dans l'Adamaoua. Une inquiétude reste tout de même : ces postes de contrôles «*inopérants*» et «*monnayés*» sur l'axe Ngaoundéré-Galim-Tignère peuvent laisser passer des personnes à la moralité douteuse, parfois auteures d'actes d'insécurité dans l'Adamaoua, murmure-t-on au sein de la population. ■

MEIGANGA. Vétusté de salles de classe, absence de clôture, insuffisance du personnel enseignant minent la bonne marche de l'établissement.

Le lycée classique et moderne à l'abandon

Les anciens du lycée de Meiganga. A l'écoute des problèmes de l'établissement.

Par B. A

C'est l'un des tout premiers établissements de l'Adamaoua et le premier du Mbéré, créé en 1974. Mais aujourd'hui, le lycée classique et moderne de Meiganga compte 24 salles de classe fonctionnelles «*Il faut noter, sur ce plan, que l'Egem occupe au moins quatre salles de classes et l'ancien internat. Il n'y a pas d'aire de jeu digne de ce nom et la pratique sportive se déroule au stade de Ngassiri. L'effectif des apprenants au début de l'année scolaire 2018-2019, est de 2124 élèves dont 1256 garçons et 868 filles. Mais il faut faire ici, comme partout ailleurs dans l'Adamaoua, avec les déperditions scolaires, véritable gangrène, dont les effets dans notre système ont toujours été décriés sans réponse adéquate. Au niveau du personnel, le lycée classique dispose de 38 enseignants permanents placés sous l'encadrement de 16 administratifs et 07 personnels d'appui. Les besoins en enseignants s'élèvent à 21 et pour combler le lourd déficit, il a fallu avoir recours à 11 personnels vacataires et utiliser la polyvalence d'autres enseignants permanents de notre établissement pour compléter les enseignements*», faisait savoir le 04 février dernier, Baba Abdoullahi, le proviseur, aux anciens élèves du lycée. En plus du soutien de la communauté éducative, la commune de Meiganga a réalisé un forage, résolvant le problème d'eau qui poussait les élèves assoiffés hors de l'établissement. Mais de nombreux problèmes restent. Il y a, par exemple, «*La vétusté de la plupart des salles de classe et du bloc administratif ; l'absence de clôture et la très délicate cohabitation avec une autre structure qui n'a pas les mêmes règles de fonctionnement que notre institution ; l'éloignement des aires pour la pratique sportive ; l'insuffisance criarde des cadres d'EPS ; l'insuffisance du personnel enseignant en français, anglais et maths ; la charge exceptionnellement élevée pour la paiement de nombreux enseignants vacataires*», énumère le proviseur.

Tous ces problèmes devraient être portés à la connaissance des instances de décision à Yaoundé, par les anciens élèves du lycée, a souhaité le proviseur. Et c'est sans doute au cabinet civil de la Présidence de la République que ces doléances devront atterrir. Car ici, officie Félicité Enyegue épouse Engongomo, ancienne élève du lycée de Meiganga. Son conseil aux élèves, c'est de travailler dur. Tout comme Anicette Kenfack, restauratrice à Douala, qui était footballeuse au lycée ; Mireille, la «*seule Chinoise du groupe*», qui a eu son CEP a Meiganga avant d'entrer au lycée ; dame Rougayatou, une enseignante, qui a autant aimé les études qu'elle poursuit toujours ; ou même Doko Baba Abraham qui arrive au lycée de Meiganga en 1991 et Daouda, un prince de la ville de Meiganga. Pas moins qu'Esaie Kouessi, l'opérateur économique natif de Meiganga, qui y a fait son parcours de la 6e en Seconde.

SUCCÈS ET ESPOIR

Partager ses émotions en chanson avec les élèves, n'a pas échappé à Honorine Djon à Mougnol Mengue. La « star » qui a été façonnée au lycée de Meiganga, tout en restant attachée à ses cahiers. Pareillement pour Richard Abbo, aujourd'hui diplomate. Ce fils de Meiganga a représenté le lycée aux jeux Fenassco de 1995, non sans être champion régional aux 400 mètres. «*Quand on a fait le concours d'entrée à l'Institut des relations internationales nous étions 998 pour 15 places. Et j'étais parmi les 15. J'ai travaillé pendant 12 ans au Nigeria, je suis monté dans l'avion grâce à l'école. Je veux donc que vous montiez tous dans l'avion*», a-t-il lancé aux élèves.

Le retour triomphal des anciens du lycée 30 ans après y avoir été élèves, s'est mué en collecte des doléances et en échange avec les élèves actuels, après avoir remis au proviseur des équipements sportifs et kits médicaux le 04 février 2019. La cérémonie a aussi été riche en souvenirs. Pour avoir payé le prix de l'indiscipline, Bakari Haman, natif du Mbéré aujourd'hui inspecteur du trésor, a toujours en mémoire un fait : « *Je suis le seul président de la coopérative qui a été fouetté en public un lundi et j'ai pris conscience en étant plus discipliné. Mais j'étais toujours premier de ma classe*». Le commissaire de police Tchoupsia, fils du proviseur Douena Gouchia, se souvient lui aussi de son passé de fauteur de troubles. «*Pour devenir ce que je suis aujourd'hui, je devais être fouetté le matin et le soir afin d'accepter d'aller à l'école. Eviter la mauvaise compagnie*», a-t-il lancé. C'est donc en connaissance de cause que Denis Belinga, l'actuel délégué régional des Transports du Sud et fils de Ngam dans le Mbéré, n'a pas manqué de sensibiliser ses cadets sur les dangers de la consommation du tramol. Dans la même veine, Jean Paul Oumarou, fils du Mbéré élève du lycée de 1985 à 1994, aujourd'hui inspecteur principal des postes et télécommunications, a recommandé aux élèves discipline et le respect. Des qualités qui peuvent leur faire atteindre tous les sommets, leur a assuré Serge Doka, le vice-recteur de l'université de Ngaoundéré. ■

GALIM-TIGNÈRE.

Le village Djamboutou se vide après l'assassinat d'un éleveur

Par B.A

«*On a peur de vivre ici en brousse (Galim-Tignère, Ndlr). Ils (les ravisseurs) n'ont pas cessé d'enlever les gens*». Le témoignage est d'un fonctionnaire en service à Galim-Tignère qui y reste malgré lui. C'est qu'ici, la population se remémore encore bien de l'assassinat d'Alhadji Adamou Pelel dans la nuit du 15 au 16 février dernier, par quatre individus armés, dans la localité de Djamboutou sise à 25 km de Galim-Tignère. «*Ils sont venus le prendre pour l'amener en brousse afin de demander une rançon. L'Alhadji a refusé et ils l'ont tué*», relate une source. La conséquence immédiate après cet assassinat d'Adamou Pelel qui était éleveur, c'est que la population de Djamboutou, tétanisée par la peur, a préféré se réfugier à Galim-Tignère. Environ sept personnes ont du moins été interpellées et une enquête a été ouverte à la gendarmerie de Galim-Tignère. En plus de la gendarmerie, des éléments du BIR et de la BIM sont à la chasse quotidienne des ravisseurs, aidés dans cette mission par de nombreux comités de vigilance très actifs dans l'arrondissement de Galim-Tignère. ■

L'OEIL DU SAHEL
N°1187 du lundi 04 mars 2019

C.C.I.L.E
CAMPAGNE CITOYENNE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

LA CARTE D'ÉLECTEUR,
UN TRÉSOR CITOYEN
Inscris-toi très vite !

iboga

CLASSEMENT OBC 2019. L'institut polyvalent bilingue les Pintades de Ngaoundéré est le premier.

Le lycée technique de Koza dernier du Septentrion

Par Nadine Ndjomo

Le classement de l'Office national du baccalauréat (OBC) ne surprend plus. Chaque fois qu'il est publié, comme cela a été le cas le 1er mars dernier, on connait plus ou moins les établissements qui occupent les premiers et aussi les derniers Et pour cette édition les cinq premiers établissements du Cameroun sont comme d'habitude les collèges confessionnels. Il s'agit des collèges Jean Tabi, François Xavier Vogt, Liberman, Sonara et Saint Benoît. Quant aux cinq derniers, comme on s'y attend toujours, les établissements sis dans le Grand-Nord ne manquent pas à l'appel. Et cette année, le dernier établissement scolaire du Septentrion, c'est le lycée technique de Koza. Situé dans le département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord, le lycée technique de Koza est classé 1199 sur les 1201 établissements classés par l'office du Bac. Il a obtenu 9,03% comme taux de réussite. Sur les 147 candidats inscrits aux examens chapeautés par l'office du Bac, 144 ont répondu présents et seuls 13 candidats ont été admis.

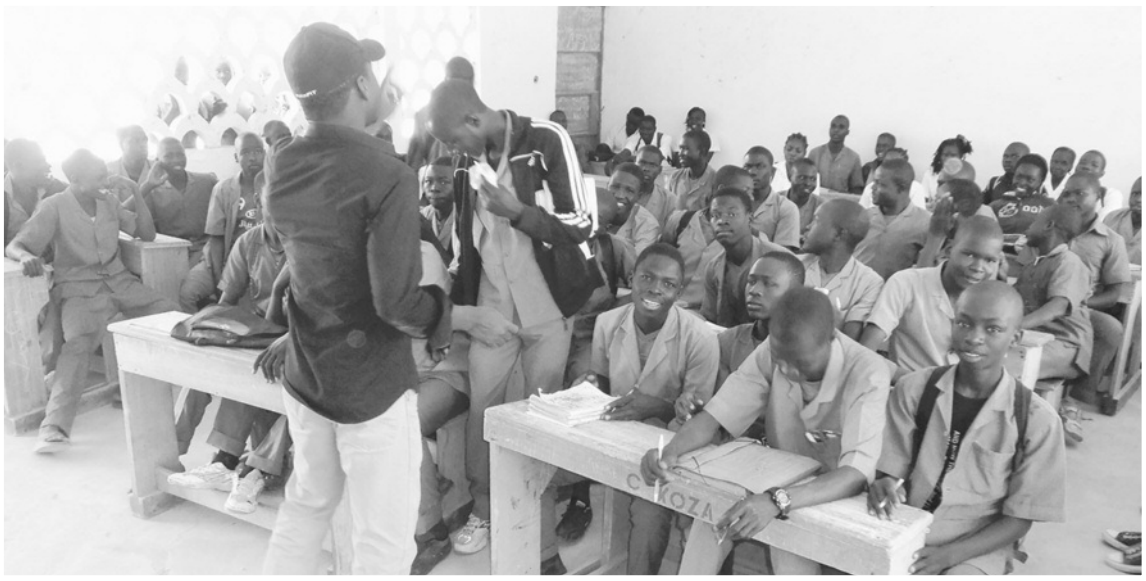

Des élèves du Lycée technique de Koza.

Malgré ces mauvais résultats, le lycée technique de Koza a été classé avant les lycées techniques d"Awae et de Bahouan, avant dernier et dernier du classement établi par l'OBC cette année. En dehors du lycée technique de Koza, qui trône au dernier rang, les lycées et les lycées techniques de Lagdo (15,38%), Blangoua (18, 48%), Touboro(18,68%), Gor (18,84%), Djaiga (21,43%) Makary (21,77%) Kaikai (21, 99%) Bidzar (22,35%) Kaélé (22,73%) Gaboua (22,78%) Beiem, Lara, Bégué-Palam, Gouin-Tala, Tchamba, Mousgoy, Djidoma, D'oularga (25%), Douroum (25, tous situés dans les régions de l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord.), Béré (25,35%) Gambora (25,47%) Guissia (25,52%) Wack (25,56%) Sir (25,78%) Tekélé (25,64%) Vélé (25,64%) Ndjola(25,93%) Mayo-Baléo (26,09%) Dadjamka (26,21%) Gabang-Lara (26, 21%) Bipaing (26,76%) Figuil (26,78%) Pitoa (26,70%) figurent parmi les 100 derniers établissements scolaires du Cameroun.

A côté des établissements scolaires du Septentrion qui ont fait pâle figure dans ce classement, figurent aussi ceux qui ont fait honneur au Grand-Nord. Sur les 10 premiers établissements, on retrouve l'institut polyvalent les pintades de Ngaoundéré. Cette école occupe le 8ème rang sur 1201 établissements classés. Elle est suivie du collège de Bernon de Maroua (15ème), le collège de Mazenod de Ngaoundéré (37ème), complexe scolaire bilingue lamido Aman (74), lycée classique et moderne de Garoua (81%), collège sainte Thérèse de Garoua (132ème), collège franco-arabe (186ème), lycée classique de Ngaoundéré (198ème), lycée Bié Kolléré de Garoua (218ème), lycée de Figuil (267ème).

Communément appelé «Palmarès des établissements », le classement établi par l'OBC pour classer par ordre de mérite les différents établissements du Cameroun ne fait pas toujours l'unanimité au sein de la famille de l'éducation. Des voix et des arguments divergent, quant aux critères de sélection de ces établissements. Car, beaucoup sont ceux qui pensent qu'il faudrait classer les établissements situés dans les grandes villes entre elles, et ceux «*des villages*», et d'autres qui sont pour les critères actuels. Mais il est un fait, les établissements du Septentrion souffrent de nombreux de maux, situation qui peut expliquer ces mauvais résultats. ■

Pr Sélestin Sokeng, fondateur de l'Institut Polyvalent bilingue les Pintades.

«Nous sommes premier dans le Septentrion grâce au travail et à la discipline»

Propos recueillis par N.N.

Vous êtes le premier établissement solaire du Grand-Nord à figurer parmi les 10 meilleurs établissements du Cameroun. Comment expliquez-vous cela ?

Nous sommes très heureux de figurer parmi les 10 premiers établissements du Cameroun. C'est une excellente nouvelle que nous avons reçue. Ce classement prouve effectivement que nous ne faisons pas un travail vain. Tous nos efforts payent. Notre joie et notre satisfaction sont d'autant plus importantes que l'institut polyvalent bilingue les Pintades est le premier établissement scolaire du Grand-Nord à figurer dans ce classement de l'office du baccalauréat. Ce n'est pas une surprise. C'est simplement le résultat du travail que nous abattons depuis plus d'une décennie. En créant cet institut, nous nous sommes fixés des objets précis. Nous avons tout mis en place pour atteindre nos objectifs. Cela n'a pas toujours été facile, mais nous y arrivons peu à peu. Et nous sommes fiers de cela. Nous sommes d'autant plus fiers, car, nous résolvons un problème qui se posait dans la région du Grand-Nord, notamment dans la région de l'Adamaoua. Avant que l'institut ne soit créé, nous avons fait la remarque selon laquelle, les élèves échouaient beaucoup aux examens de fin d'années. Et pourtant, la majorité se rendait en cours. Nous ne comprenions pas ce qui se passait. C'est suite à cette remarque que nous avons décidé de créer cet établissement. Et au fil du temps, nous avons commencé à résoudre le problème. Ayant trouvé le mal qui freinait l'éclosion de certains élèves aux examens de fin d'année, nous y avons apporté quelques solutions. Et nous continuons à résoudre ces problèmes. Car le diagnostic posé des années auparavant était le bon.

Avec la place que vous occupez dans le Grand-Nord, vous venez remettre en question la suprématie des collèges confessionnels catholiques, qui occupent toujours les premiers rangs dans le classement de l'office du baccalauréat au Cameroun (OBC). Comment avez-vous fait ?

C'est une question embarrassante. Mais c'est vrai ce que vous dites. Au Cameroun, les établissements confessionnels catholiques sont toujours les premiers dans le classement de l'OBC. Depuis des années, c'est ainsi. Il faudrait que les gens comprennent que c'est grâce au travail et rien d'autre. Le travail et la discipline. Quand on mélange ces deux critères, on a forcément le résultat que nous avons eu, le résultat que les écoles confessionnelles ont depuis des années. C'est le travail qui paye et rien d'autre. Il faut travailler. Après avoir mené une enquête dans l'Adamaoua, nous nous sommes rendu compte que les élèves échouaient beaucoup, parce qu'ils ne prenaient pas les notes en classe. C'est un gros handicap pour un élève qui veut réussir. A cela, s'ajoute l'irresponsabilité de certains parents. Vous savez, l'éducation de l'enfant ne se fait pas seulement à l'école. L'éducation commence à la maison. Pour réussir l'éducation d'un enfant, il faut que tous les maillons qui sont impliqués jouent leur rôle. Qu'ils le fassent bien. Ça ne sert à rien de faire un travail sans y mettre du sien. Tout travail qu'on fait, doit être exécuté avec minutie. Le tout n'est pas de faire, mais il faut bien le faire. C'est donc cette rigueur, ce suivi, cet encadrement personnel que nous apportons à nos élèves. Et nos résultats sont probants. Notre objectif est de figurer parmi les cinq premiers établissements du Cameroun et pourquoi, pas être le premier établissement du Cameroun. Avec le travail, nous pouvons occuper le premier rang de l'OBC.

Que pensez-vous des arguments que certains enseignants avancent sur le fait que les établissements scolaires situés dans des zones difficiles, qui manquent d'infrastructures, de personnel, de matériel, ne doivent pas figurer dans ce classement, car ils partent perdants, contrairement aux établissements de la ville, où il y a moins de problèmes ?

Si on exclut les établissements qui sont situés dans les zones difficiles et qui manquent de tout ce dont vous avez parlé, cela reviendrai à dire qu'ils sont incapables. Ce qui n'est pas vrai. Prenez le cas du classement de cette année, le premier lycée n'est pas situé dans une grande ville. Dieu sait dans quelles conditions ces enfants étudient leurs leçons. C'est difficile. Et comment ont-ils fait pour avoir ces résultats ? Ils n'ont pas fait de magie. Ils ont étudié. C'est la raison pour laquelle ils ont eu ces résultats. En mettant tous les établissements sur le même pied d'égalité, il y a concurrence et cela pousse les uns et les autres à fournir plus d'efforts. ■

L'OEIL DU SAHEL
N°1187 du lundi 04 mars 2019

Robert Oyono, sénateur suppléant.

«Nous souhaitons que les personnes handicapées participent pleinement à la vie politique et sociale»

Entretien mené par Marie Lucie Ayaka

Le processus électoral exclut-il les personnes handicapées au Cameroun ?

Je vous dirai que le code électoral comme toute loi, est de portée générale, et s'applique à tous. Les personnes handicapées étant des citoyens à part entière, sont aussi soumises à ses dispositions et jamais aucune de celles-ci n'interdit à cette catégorie de citoyens de participer au processus électoral comme électrices ou candidates. Cependant, compte tenu de l'environnement, celles-ci sont dans l'incapacité de jouir pleinement de ce droit, ce qui transparaît comme une exclusion de fait.

De manière concrète que prévoit le code électoral sur les droits électoraux des personnes handicapées ?

Comme je l'ai dit plus haut, le code électoral qui réglemente le processus électoral, est de portée générale et ne prévoit rien de particulier pour les personnes handicapées comme il le fait à l'égard des femmes, des minorités ou des populations autochtones. Aussi, elles sont assujetties aux mêmes conditions pour les inscriptions sur les listes électorales, le retrait des cartes, le jour du scrutin, pour ne citer que ces cas-là. Et c'est justement là dans la pratique que les choses se compliquent et où il y a comme une sorte d'exclusion comme on peut le voir dans les quelques cas ci-après : le bureau du démembrement Elecam peut se trouver à l'étage : comment quelqu'un sur fauteuil roulant peut aller s'inscrire ? Un sourd-muet face à un opérateur Elecam non inspiré en langage des signes : l'inscription est-elle possible sans interprète ? Un aveugle face aux bulletins de vote non adapté, peut-t-il réellement exercer son droit dans la discrétion et le secret exigés par la loi ? On peut multiplier des exemples de ce genre.

Pensez-vous qu'une révision du code électoral peut être envisagée ?

Je ne saurais être un medium pour lire dans une boule de cristal et dire qu'une révision de la loi électorale est envisagée. Toutefois, pour parler des personnes handicapées, nous souhaitons qu'il en soit ainsi et nous avons la ferme conviction qu'elle le sera. En effet, dans une interview accordée à radio Monte-Carlo des années en arrière, le chef de l'Etat, Paul BIYA, avait déclaré qu'il entendait qu'on garde de lui, le souvenir de celui qui aura apporté la démocratie au Cameroun. Celle-ci étant d'essence inclusive, nous pensons qu'il prendra bientôt des mesures appropriées pour assurer la pleine participation des personnes handicapées à la gestion des affaires de la cité. Nous en avons pour preuve, au moment où le landernau politique s'y attendait le moins, la nomination de ma modeste personne comme sénateur suppléant par deux fois déjà, et surtout son engagement solennel devant la nation tout entière le jour de sa prestation de serment le 6 novembre dernier, de lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap. Le président de la République étant un homme de parole, je puis dire sans risque de me tromper, que non seulement la loi électorale mais aussi tous les autres textes pouvant avoir une influence sur le processus électoral, seront retouchés pour atteindre cet objectif, celui de la pleine participation des personnes handicapées à la vie politique, en prenant les mesures discriminatoires positives c'est-à-dire institution d'un quota dans les organes de délibération (Senat, Assemblée National, Conseil régionaux ou municipaux), ou en créant un collège électoral.

D'après les associations de défense des droits des personnes handicapées au Cameroun, on note leur faible participation à la vie politique, soit 5%. Qu'est ce qui est fait pour renverser la tendance ?

S'agissant de la participation à la vie politique des personnes handicapées, je vous dirai qu'elle est une notion très récente, mais elle a connu un engouement et une adhésion sensible de la part des concernées. Jusqu'à une date très récente, 2010 si mes souvenirs sont exacts, le discours officiel parlait de l'insertion de la personne handicapée dans le développement économique et social, jamais de l'insertion politique. Quand on sait que c'est le politique qui est au centre de tout développement économique ou social, car c'est lui qui élabore tous les plans au sein des institutions de délibération, l'absence d'une couche de la population telle que les personnes handicapées, leur est très préjudiciable, car leurs préoccupations ne sont pas souvent bien appréciées et prises en compte de manière efficiente. Aussi, avec l'avènement de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, signée et non encore ratifiée par le Cameroun, la loi du 13 avril 2010 portant protection et promotion en son article 27, a innové en parlant de la participation des Personnes Handicapées à la vie politique. On comprendra donc aisément qu'à l'élection présidentielle d'octobre 2011, il n'y avait que 8 000 personnes handicapées inscrites sur les listes électorales. Les choses vont changer par la suite avec une campagne médiatique et des actions visibles comme l'amélioration de l'accessibilité des bureaux de vote menées par Elecam et l'Organisation non gouvernementale Sightsavers en direction des personnes handicapées et en réponse au geste du Chef de l'Etat, ce nombre va passer à 32 000 inscrits au double scrutin législatif et municipal de septembre 2013. Ce nombre est de plus de 34 000 à ce jour, voilà en ce qui concerne les inscriptions. Pour ce qui est des candidatures, au cours de ce dernier scrutin, on n'a pas enregistré de candidat aux législatives, il y a quand même eu une avancée aux municipales où des personnes handicapées ont pu trouver des sièges. Au jour d'aujourd'hui, il y a deux maires personnes handicapées, environ quatre comme adjoints et une vingtaine de conseillers.

Nous comptons améliorer cet état de chose par une sensibilisation accrue en direction des personnes handicapées elles-mêmes afin qu'elles s'impliquent davantage en continuant à s'inscrire sur les listes électorales et à envahir les partis politiques par un militantisme sans faille, et surtout, démontrer leurs capacités. Notre action ira aussi en direction des Partis politiques afin de les convaincre des larges potentialités dont regorgent les personnes handicapées dans plusieurs domaines, sans toutefois oublier d'aller en direction des pouvoirs publics et des collectivités locales décentralisées qui, dans la loi et son décret d'application de juillet 2018, ont promis «d'encourager la participation et la présence des Personnes Handicapées aux différentes instances de la vie politique et sociale» (article 23 du décret d'application) afin qu'aux prochaines échéances on puisse avoir deux ou trois députés et plusieurs élus locaux.

Quelles sont les difficultés qui empêchent aux personnes handicapées du Cameroun et celles des régions septentrionales en particulier de participer à la vie politique ?

Pour parler des difficultés qui empêchent les personnes handicapées du Cameroun et particulièrement celles du Septentrion, à participer à la vie politique, je dirai tout simplement qu'elles sont les mêmes, entre autres nous pouvons citer : le faible taux de scolarisation, l'auto marginalisation et la stigmatisation due à l'environnement socioculturel qui leur colle une étiquette : ce sont des personnes malades qui ne demandent que l'assistance ; ce sont des sorciers, des misérables ...

Quelles sont vos propositions pour l'inclusion effective des PH dans tous les domaines de la vie ?

Les propositions pour l'inclusion effectives des personnes handicapées dans toutes les sphères de la vie en société, sont celles issues de la définition de la Convention des Nations Unies sur les Droits des personnes handicapées.

Cette définition met en exergue deux choses : la déficience et l'environnement autour de la personne handicapée. Ce dernier peut être physique, morale ou psychologique et constitue autant de barrières qui empêchent la personne handicapée d'évoluer dans la vie comme toute autre personne. A titre d'exemple pour moi qui suis sur fauteuil roulant, tout escalier est une barrière qui constitue mon handicap, autrement dit, ce n'est plus ma déficience qui constitue mon handicap, mais bien cet escalier devant moi. Imaginer un seul instant un sourd devant sa télé et il n'y a pas d'encarts pour décrire ce qui se passe encore moins un interprète en langue des signes ; peut-il vous dire à la fin de quoi il s'est agi ? C'est cela son handicap, cette absence de communication, pas le fait qu'il n'entende pas. Il est donc question pour l'état, les collectivités publiques décentralisées et tous les autres intervenants de lever toutes ces barrières afin de permettre à la personne handicapée d'aller à l'école, de se soigner, de trouver un emploi, de mener une vie sociale normale, c'est-à-dire, créer un foyer, pratiquer le sport de son choix, participer aux loisirs et en fin participer à la vie politique de la cité dans toutes les instances délibérantes ou décisionnelles. ■

Cameroun
Chroniques d'une démocratisation assistée
de Valentin Siméon ZINGA

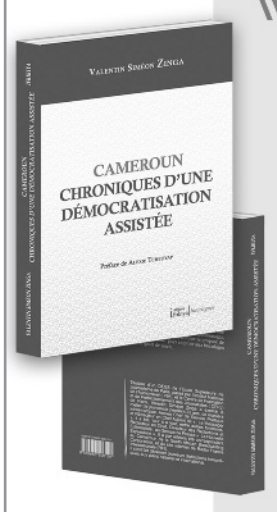

« Cameroun Chroniques d'une démocratisation assistée est un livre-témoignage qui transforme son époque en un objet de pensée pour en révéler les travers et les espérances. Il saisit subtilement les péripéties d'une démocratisation permanemment en transit dans une société vérolée par une corruption endémique. Il y a, dans ce livre, une étonnante constance : de longues années d'observation sans variance nous dévoilent l'art du prince du lieu et la structure du pouvoir au Cameroun.
Dans ces admirables chroniques, on passe de l'exhortation à la libre opinion dans un geste continu qui mêle audacieusement la description à la réflexion. Il en résulte un journalisme autoréflexif qui impressionne par son verbe incisif et ses thèmes qui conservent une remarquable actualité. »
Paul-Aarons NGOMO,
Philossophe et Politologue, (avril 2018)

Disponible dans les librairies de Yaoundé et Douala

éditions ifrikiya

FESTIVAL. Le vivre ensemble était le nœud de cette édition.

Les Nyem-Nyem contre l'insécurité

Par Bertrand Ayissi

Chanter, danser et être en communion avec les ancêtres au mont Djim. Ces trois grands axes ont été suivis à la lettre du 1er au 3 mars dernier à Galim-Tignère, pour l'édition 2019 du festival Nyem-Nyem. Une autre occasion de célébrer l'invincibilité de ce peuple. Des coups de fouet administrés sur les bustes de jeunes robustes, qui n'ont pas manifesté d'affliction, en disaient long. «*Le festival Nyem-Nyem est une manifestation de joie, de notre invincibilité sur nos ennemis. Notre roi Njomna a combattu avec nos voisins pendant 37 ou 39 ans, il n'a pas été vaincu. Nos voisins ont fait appel aux Allemands qui sont venus, ont passé cinq ou sept ans à leurs côtés, sans succès. Les Français sont intervenus. Quand nos voisins ont aussi appelé les autres, à savoir Ngaoundéré, Tibati, Banyo, Kontcha, etc. pour venir exterminer Galim, les Français sont arrivés et ont chassé les Allemands ; ces Français ont tendu la main à Njomna qui a répondu à cet appel à la paix. Donc, tous ces faits prouvent que les Nyem-Nyem n'ont pas été vaincus*», explique Hamadjoda Bello, chef des notables de Galim-Tignère, communément appelé Sarki Sarakaï.

Mais les Nyem-Nyem, baroudeurs et invincibles, finiront-ils aussi par vaincre les preneurs d'otages ? Assurément oui, clame-t-on. «*Les prises d'otages aujourd'hui, prennent de l'ampleur. Ces preneurs d'otages ne sont pas des gens qui viennent face à vous ou se déclarent et vous les affrontez. Ce sont des gens qui utilisent la ruse, viennent à l'improviste et quand vous vous apprêtez, ils disparaissent. Ils ne se sont mis face à nous et nous avons reculé*», poursuit le chef des notables. Mais ce peuple de guerriers n'a manqué d'exhiber son armurerie, le 3 mars, lors du rite «Sappol» qui est une manière de faire allégeance au lamido et autorités administratives. «*Ces armes ne sont pas suffisantes. Il faut adjoindre d'autres rites pour les rendre efficaces. Car ces gens viennent nous attaquer ont des armes lourdes. Et nous n'avons que des petites armes de chasse que ceux-là appellent «Bambo». Donc, les rites consistent par exemple en ce que vous soulevez votre balle contre moi et qu'elle ne réponde pas ; mon arme ne peut travailler en ce moment-là*», a souligné notre source.

CULTURE ET SÉCURITÉ

Mais la situation d'insécurité à Galim-Tignère ne s'envenime pas grâce au vivre ensemble qui s'écrit ici en lettres d'or. C'est donc à dessein que le festival a été placé sous ce signe cette année. «*Le festival Nyem-Nyem est l'un des plus anciens festivals. Dans le Faro et Déo, je crois que c'est le seul qui a une telle envergure. En ce qui concerne l'importance d'un festival comme celui-ci, le ministère des Arts et de la Culture a pour mission de promouvoir et de préserver tout ce que nous avons de culturel. Le chef de l'Etat, lui-même, a souhaité que nous ayons une culture nationale. C'est-à-dire que celui qui est du Sud, de l'Ouest ou de l'Est, etc., puisse se reconnaître dans le festival Nyem-Nyem, le Ngondo, le Nguon… Cela a une telle importance que nous devons pouvoir garder ce que nous avons pour que nous puissions le confier à des plus jeunes générations*», a déclaré Mouhtar Ousmane Mey, secrétaire général du ministère des Arts et de la Culture et représentant du ministre.

Et ce sont ces jeunes Nyem-Nyem qui doivent s'abreuver à la source de leur culture de guerriers pour faire essuyer des défaites aux hors-la-loi. «*Le préfet du Faro et Déo m'a informé qu'à Galim-Tignère, le phénomène n'est pas si répandu parce que les populations de cet arrondissement sont très organisées ; elles anticipent. Nous appelons donc tous les autres à être ensemble pour que ce phénomène des coupeurs de route, d'enlèvements et de kidnapping, de vol de bétail, cesse. Ce, pour que nous nous remettions ensemble pour un avenir meilleur*», a indiqué Mouhtar Ousmane Mey. A Galim-Tignère, les populations savent aussi que la paix qui régit leur cohabitation repose sur la vaillance des forces de défense et de sécurité à l'assaut des malfaiteurs. ■

Le festival Nyem-Nyem 2019.

Sa majesté Mohamadou Hayatou Hamadina, lamido de Galim-Tignère.

«Nous n'avons pas peur des preneurs d'otages, seuls les moyens nous manquent»

Interview réalisée par B. A

Pouvez-vous nous faire une brève présentation du peuple Nyem-Nyem ?

Le peuple Nyem-Nyem est venu du Nord, plus précisément de Bibemi. Nous sommes partis de là à la suite d'un conflit fraternel, d'un conflit de succession. Quand Mohaman Toukour a perdu le trône, il a préféré prendre ses oncles maternels pour chercher où s'installer. Ils ont quitté Bibémi pour Filinga au Nigeria ; ils n'y ont pas trouvé d'hospitalité. Ils ont donc préféré venir s'installer d'abord à 5 km de Galim-Tignère, dans la localité de Woli. Ce peuple a donc progressé à Galim-Tignère. Nous sommes dans notre arrondissement depuis 1765. Les premiers peuples qui nous ont rejoints, ce sont les Foulbés, les Haoussa, etc. Nous vivons en harmonie, ils respectent nos us et coutumes.

Sous quel signe a été placé le festival Nyem-Nyem en 2019 ?

Nous avons placé ce festival cette année, sous le signe du vivre ensemble. Vous avez vu que dans la cour du Lamidat, ce sont les Mboum qui dansent. Donc, en plus d'eux, il y a des Di'i, des bamilékés, les Mbororo qui constituent les 2/3 de la population de notre arrondissement, qui assistent à nos fêtes. C'est pour dire que nous avons différentes ethnies dans notre arrondissement et nous voulons consolider le vivre ensemble qui nous caractérise. La population est à 97% musulmane ; mais le chef vit en parfaite harmonie avec le pasteur. Je suis souvent invité aux cultes des protestants et des catholiques et j'y vais. S'agissant des attentes, la plus cruciale, c'est la route. Si nous avons la route, je pense ce sera un grand soulagement pour nos populations qui vont s'ouvrir au pays. Vous avez vous-mêmes fait le trajet. De Ngaoundéré à Galim-Tignère, la distance n'est que 200 Km. Mais il faut passer 8 heures de temps pour la parcourir. Il y a évidemment le problème de l'insécurité qui engendre beaucoup d'autres.

Parlant justement de l'insécurité, comment l'arrondissement de Galim-Tignère vit-il ce phénomène ?

Dans mon territoire traditionnel qui a une superficie de 3000 Km2, je contrôle entièrement ma zone. Je suis en contact permanent avec les populations, les djaouros qui me rendent fidèlement compte de la situation de leurs secteurs. Pour le moment, les preneurs d'otages n'ont pas accès facile ; ils ne peuvent pas s'installer dans notre arrondissement sans qu'on ne les découvre. Mais ils traversent les cours d'eau, venant des arrondissements voisins, pour kidnapper nos éleveurs et repartir d'où ils viennent, du côté Est ou du côté Sud.

N'est-il pas possible que le peuple Nyem-Nyem applique les coutumes qui, autrefois, étaient pratiquées au niveau du mythique mont Djim considéré comme la forteresse de votre peuple, pour combattre l'insécurité ?

Je peux vous dire que le problème de prises d'otages dans l'Adamaoua vient d'abord le plus souvent de l'intérieur. Si vous avez un problème dans votre foyer, ne cherchez pas loin, car le ver est souvent dans le fruit que vous consommez. Mais je ne pense pas que le peuple de notre arrondissement peut entrer en contact avec un ravisseur venu poser des actes. J'en doute fort, mais je ne vous confirme pas que c'est impossible. Dans le territoire du lamidat de Galim-Tignère, il y a des enlèvements. Mais ce ne sont pas des preneurs d'otages installés comme partout ailleurs. Chez nous, un preneur d'otage ne peut pas passer une journée sans qu'on l'identifie. Quand il est identifié, le lamido est directement informé. En sus, quand vous entendez que les preneurs d'otages ont conquis une zone, c'est parce qu'ils ont trouvé des paresseux qui ne veulent absolument rien faire, mais qui veulent de l'argent. Si aujourd'hui, chacun a son champ, je crois que personne n'aura le temps d'aller contacter un malfaiteur. Je sensibilise, tout le temps, les jeunes. Chaque jeune a son champ, pour ceux qui ne vont plus à l'école. J'ai d'abord tenu à prêcher par l'exemple parce que j'ai moi-même 80 hectares de maïs et plus de 40 hectares de manioc à deux kilomètres de Galim-Tignère.

Il reste quand même, comme vous l'avez souligné plus haut, que les prises d'otages sont à l'origine de divers autres problèmes. On pense notamment à la désertion du village Djamboutou sis à environ 25 km de Galim-Tignère…

C'est vrai que ces ravisseurs ont assassiné un éleveur dans le village Djamboutou. Ils n'ont pas tiré sur lui, mais l'ont abattu avec les coups de crosse de leurs armes. Et ils sont repartis. L'enquête se poursuit, le commandant est parti faire des investigations et certaines personnes soupçonnées sont aux arrêts. On attend la suite, la justice va faire son travail. Mais ce que je dois dire, c'est que nous n'avons pas peur de ces preneurs d'otages. Ce ne sont que les moyens qui nous manquent. Car si on avait les moyens de les combattre, on leur ferait essuyer des défaites. Nous avons le courage, mais nous n'avons pas le matériel pour les affronter. Voyez-vous, nous inculquons une éducation de guerrier à nos enfants dès le bas âge ; et à l'âge de 16-17 ans, il y a une autre étape.

Au-delà du problème crucial de route, l'arrondissement de Galim-Tignère se porte-il très bien en matière d'infrastructures ?

Le problème de route que nous avons est général à la région de l'Adamaoua. Et nous espérons que l'Etat pourra véritablement s'y pencher. Si déjà, l'Etat nous raclait ces routes après deux ans, ça nous ferait sortir de l'ornière. Nous attendons donc le jour que l'Etat va décider puisque nous n'avons pas les moyens pour entretenir la route de Galim-Tignère à Ngaoundéré. Il faut reconnaître, pour ce qui est des autres infrastructures que jusque-là, l'Etat fait beaucoup pour notre arrondissement. Nous avons de l'eau, de l'électricité, des dispensaires, des écoles ; nous n'avons véritablement pas de problème côté infrastructures. ■

L'OEIL DU SAHEL
N°1187 du lundi 04 mars 2019

GAROUA. L'entraîneur de Coton Sport est de plus en plus décrié.

Bertin Ebwelle sur un siège éjectable

Par Ebah Essongue Shabba

Fernand Sadou ne décolère pas. Le président de Coton de Sport de Garoua entrevoyait sous des meilleurs auspices sa troisième année à la tête du club fanion du Septentrion. Mais depuis le début de cette saison, tout semble ne pas aller comme il l'espérait. La santé vacillante de Coton Sport lui a complètement ôté le sommeil. Tout d'abord, la sortie prématurée du club en ligue des champions après une prestation médiocre est le premier coup dur que Sadou Fernand a encaissé cette saison. La seconde mésaventure président des cotonculteurs est la coupe de la CAF. Ici encore, son équipe va sortir par la petite porte en se faisant lamentablement éliminer par les ghanéens d'Ashanti Kotoko. Pour ne rien arranger, en championnat Coton Sport vient d'essuyer un cuisant revers après ses déplacements à Ebolowa et à Limbé pour le compte de la 5e et de la 6e journée du championnat professionnel. Un match nul obtenu dans la douleur contre Colombe (1-1) et une défaite contre le dernier du groupe A, New Star de Douala (1-0). Toutes ces contre-performances qui mettent hors de lui Sadou Fernand ont un dénominateur commun, l'entraineur Bertin Ebwelle.

Arrivé sur le banc de touche des verts et blancs la saison dernière, l'ancien Lion indomptable recruté après le limogeage de Birwé Minkreo en février 2018, n'a pas pu jusqu'ici, faire mieux que ce dernier qui avait conduit le club en phase poule de la ligue des champions il y a trois saisons. «*Birwé au moins avait constitué un groupe de joueurs solides et c'est avec ceux-ci que Ebwelle a pu terminer la saison et finir champion*», précise Mamoudou Abba, supporter. Et après la défaite inattendue face à New Stars la semaine dernière à Douala, Sadou Fernand était furieux contre son entraineur.

«*Il était vert de rage et voulait le viré sur le champ*», rapporte un de ses proches. Avant d'ajouter que «*nous l'avons dissuadé et proposé qu'il termine la phase aller puisqu'il reste tout juste trois matchs*». Donc Bertin Ebwelle est désormais sur un siège éjectable ce d'autant que son contrat est arrivé à expiration depuis le 28 février dernier et comme on pouvait s'y attendre, il n'a pas été renouvelé pour l'instant. Ne pouvant plus compter sur l'expérimenté Oussoumanou Christophe pour assurer l'intérim car débarqué maladroitement de Coton Sport il y a quelques temps, le club de Garoua serait en train de chercher activement un entraineur qui prendra les rênes de l'équipe alors qu'il reste treize matchs à livrer. Pour l'instant, rien n'a encore filtré sur les profils qui seraient déjà dans le viseur du club. Les noms de Ndoumbe Bosso ou encore d'Amougou Belinga circulent mais difficile de le confirmer. «*On ne peut pas lire la lettre dans l'enveloppe*», explique un responsable du club.

Autre problème à régler, c'est celui des joueurs dont le club a décidé de se séparer dans le cadre la réduction de son effectif pléthorique. Aux dernières nouvelles, une liste de joueurs avait été remis aux dirigeants du club par Bertin Ebwelle à l'issue d'une réunion il y a de cela deux semaines. Mais jusqu'ici rien n'a bougé au niveau de l'effectif. «*Ils sont dans un dilemme cornélien parce que certains joueurs ont amenés par certains dirigeants et avaient été recrutés sans tenir compte de l'avis du staff technique. Ce sont leurs vaches à lait*», croit savoir un proche de l'encadrement technique. ■

NORD. Ils ont été désignés au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le weekend dernier..

Des nouveaux hommes aux commandes de la ligue régionale

La photo de famille.

Par Ebah Essongue Shabba

Fini le suspens quant à l'avenir d'Aboubakar Alim Konaté à la tête de la ligue régionale de football du Nord. Ce dernier ayant démissionné pour se consacrer à ses nouvelles fonctions à la Fédération camerounaise de football, les membres de l'assemblée générale de la ligue de football régionale du Nord, conformément aux statuts-types des ligues régionales adoptés en octobre dernier ; ont constaté la vacance du poste à la tête de la ligue régionale. C'était au cours d'une assemblée générale extraordinaire convoquée le samedi 2 mars 2019 par sa majesté Sadou Yaouba, lamido de Poli et premier vice-président de ladite ligue, qui dirigeait les travaux aux côtés de la sénatrice Yvonne Asta et du délégué régional des sport Sali Issa. «*Le but de cette assemblée générale était de constater la vacance de poste et confirmer l'intérim du premier vice-président, présenter le nouveau secrétaire général et élire les membres de la commission électorale régionale*», précise Ahmadou Talba, secrétaire administratif.

A l'issue des travaux qui ont connu la participation des délégués des 04 départements de la région du Nord, l'assemblée générale a confié la présidence de la ligue à titre provisoire au premier vice-président Sadou Yaouba, conformément à l'article 44 des statuts de la ligue régionale qui dans son alinéa 2 dispose que « *en cas de vacance de la présidence dûment constatée par l'assemblée générale extraordinaire sur convocation du conseil d'administration, le premier vice-président assure l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale*». Ainsi donc, Sadou Yaouba prend les rênes de l'instance faîtière du football dans la région du Nord et il dispose d'un délai de 100 jours, à compter de la constatation de la vacance pour convoquer une autre assemblée générale extraordinaire en vue de l'élection du président de la ligue régionale et des autres membres du conseil d'administration.

L'autre temps de cette assemblée générale a été la présentation du nouveau secrétaire général. Sur les trois candidats en lice, c'est finalement Abakar Abdoullay qui a été plébiscité pour le poste. C'est à ce journaliste de sport et ancien team press de Coton Sport que revient la délicate mission de diriger désormais l'administration de la ligue régionale. La commission électorale régionale a également été pourvue en membres avec à sa tête le magistrat Djaligué Ahmadou.

La tenue de cette assemblée générale extraordinaire ouvre également la voie au lancement du championnat régional prévu pour les jours à venir. Seize clubs y prendront part et ils seront répartis en quatre sous poules. ■

Sadou Yaouba, président intérimaire.

«Mon premier défi est de relancer le championnat régional»

Après mon élection en tant que premier vice-président il y a quelques mois, c'est une fierté pour moi d'avoir été désigné par l'assemblée générale pour assurer l'intérim. Je m'engage à donner le meilleur de moi-même pour le rayonnement du football dans la région du Nord. Parmi les grands défis qui nous interpellent le plus urgent est de relancer le championnat régional qui doit débuter au plus vite ainsi que le championnat départemental. Nous allons aussi nous atteler pour que les championnats de football féminin et de football jeune soient effectifs dans notre région, tout en ayant un regard sur l'évolution des préparatifs de la coupe d'Afrique des nations 2021 car comme vous le savez notre région va abriter une poule et notre ligue sera au premier plan dans la réussite de l'évènement ici à Garoua. Pour ce qui est mon avenir au terme de cette intérim que prescrivent nos statuts, je ne peux pas vous dire si je serai candidat au poste de président tout dépendra de l'appréciation que les membres de l'assemblée générale feront de ma gestion. ■

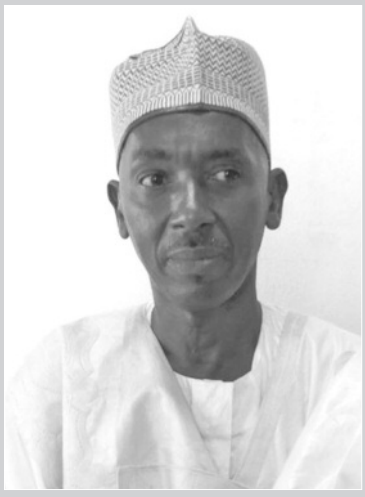

Abakar Abdoullay, SG de la ligue régional de football du Nord.

«Je m'engage à ne point faillir»

Comment ne pas être honoré lorsque l'assemblée générale décide de vous confier la direction de l'administration d'une prestigieuse ligue régionale comme celle du Nord ? C'est un honneur et je m'engage à ne point faillir. Je sais que la tâche ne va être facile mais je vais pouvoir compter sur mes collaborateurs. Je vais embrasser tout le monde car le football est une famille, il faut faire avec tous les acteurs peu importe vos opinions. Nous n'avons pas encore lancé le championnat régional, il va falloir s'y atteler au plus vite car comme vous le savez la CAF conformément à son nouveau calendrier nous exige de boucler les compétitions au plus tard en mai. Il est question pour moi de voir maintenant à quel niveau se situe les clubs par rapport à l'enregistrement des joueurs, qu'est ce qu'il en est des autres aspects tels que les stades de compétition, les officiels et tous les autres éléments contribuant à la bonne marche du championnat.■